Le Comité Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, un an après

Durant le dernier trimestre 2022, le Comité Régional d'Histoire de la Sécurité Sociale de Midi-Pyrénées a modifié ses statuts afin d'étendre sa zone géographique à l'ensemble de la région Occitanie. Il s'agissait notamment de contribuer à l'étude de l'histoire des organismes de l'ancienne région du Languedoc-Roussillon dont le Comité régional, inactif depuis plus de dix ans, avait été dissous en 2020.
Où en sommes-nous début 2024 ?

La plupart des organismes de l'ex Languedoc-Roussillon ont adhéré au Comité régional élargi : soit les deux organismes régionaux (Carsat et Urssaf), la Caisse Commune de la Sécurité Sociale de la Lozère, les quatre Caisses Primaires d'Assurance Maladie (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales) et les Caisses d'Allocations Familiales de l'Aude et du Gard. Les Caisses de Mutualité Sociale Agricole du Languedoc et Grand-sud l'ont fait par le biais de l'ARCMSA pour le compte des quatre MSA d'Occitanie.

De ce fait les instances du Comité régional ont été enrichies : le Conseil d'administration accueille quatre organismes de l'ex Languedoc-Roussillon : la Carsat, l'Urssaf, la CAF de l'Aude, la CPAM de l'Hérault et la MSA Grand Sud (titulaire, la MSA du Languedoc étant suppléante). Philippe Trotabas, directeur de la CPAM de l'Hérault et Claude Bigot, personne qualifiée ancien directeur de l'EN3S, rejoignent le Conseil scientifique. À noter que des organismes ont permis de compléter l'historique des dirigeants (présidents et directeurs) : branches recouvrement, retraite, Ugecam et quatre caisses départementales du régime général de Sécurité sociale.

Cette extension géographique a nécessité la poursuite de la tenue des réunions plénières en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (Assemblée générale à Montpellier en juin et Conseil d'administration à Toulouse en décembre). La participation à ces réunions se maintient à un bon niveau.
La réunion de Montpellier a permis de bénéficier de deux exposés : l'un de Sophie Sélusi, Maître de Conférences de l'Université Montpellier, sur une « *Approche historique de la couverture des risques professionnels concernant les pathologies psychiques* » ; l'autre d'Albert Anouilh sur le thème « *Foule, violence, folie : une hantise politique récurrente* » (cf. *Lettre d'information* n° 34). Sophie Sélusi a également organisé une visite de la Faculté de Médecine.
Lors de la réunion de Toulouse une doctorante à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier a rendu compte de l'avancement de ses travaux sur l'histoire du mouvement de contestation du monopole de la Sécurité sociale notamment dans le Languedoc-Roussillon ; une responsable du secteur retraite de la Carsat Midi-Pyrénées a fait un exposé sur le thème : « *Réforme des retraites, les principales mesures* ».

Signalons que dans le cadre du 80e anniversaire de la Sécurité Sociale en 2025, le Comité régional a fait une proposition d'étude au Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale sur l'histoire de l'Institution avec une focale informatique portée par François Hiebel, directeur de l'Urssaf du Languedoc-Roussillon avec Michel Lages. Cette recherche devra se poursuivre en 2024, année qui devrait voir l'évolution du site internet du Comité régional pour le faire migrer vers une nouvelle version de son logiciel.

D'ores et déjà, l'extension géographique du Comité régional d'histoire à l'Occitanie a permis d'étendre ses activités grâce aux concours apportés par ses adhérents.

Michel Lages,
Président du Comité Régional d'Histoire de la Sécurité Sociale
Occitanie-Pyrénées-Méditerranée
27 janvier 2024